

TERMES DE REFERENCE

CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE MISSIONS DE SUIVI ET CONTROLE DU CONSEIL COTON DE LA REGION ATSIMO ANDREFANA

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

La dernière société d'état pour la production de coton, HASYMA, a fermé ses portes en 2007 et sa privatisation n'a pas permis le maintien de l'activité suite à des facteurs techniques et financiers.

Cette filière a connu une relance avec le redressement du cours mondial en 2009. En effet, plusieurs investisseurs se sont intéressés à la production de coton plus particulièrement dans la région Atsimo Andrefana.

Ces opérateurs ont investi plus de 60 millions \$ entre 2010 et 2014, pour la mise en place d'une agriculture contractuelle avec les producteurs et la construction d'usines d'égrenage. De nombreux emplois ont été créés.

La viabilité de la filière - qui fait vivre près de 30,000 planteurs - est toutefois en danger du fait du passage d'un monopole d'état vers une libéralisation non encadrée, par l'existence de pratiques anticoncurrentielles (détournement de production ou KILABOLY) et par la faiblesse du rendement (climat, semences, techniques agricoles...).

Afin de faire face à ce contexte, les acteurs de la filière ont convenu d'un processus de restructuration qui passe par la mise en place d'une structure de dialogue public – privé (DPP) et une meilleure régulation.

A travers l'appui du Projet PIC 2 (Pôles Intégrés de Croissance et Corridors II), l'Etat Malagasy a répondu favorablement à cette volonté des acteurs. Ainsi, un arrêté interministériel portant organisation de la filière coton dans la région Atsimo Andrefana a mis en place un « binôme institutionnel » composé d'un Comité Interministériel pour le Coton et un Conseil Interprofessionnel du Coton.

Le Conseil Interprofessionnel du Coton est une association interprofessionnelle qui regroupe tous les acteurs de la filière et qui est dotée d'un rôle de régulation à travers les missions de suivi, contrôle et arbitrage que lui reconnaît l'Etat Malagasy. Les statuts prévoient la mise en place d'un Secrétariat Exécutif pour la mise en œuvre des missions du Conseil.

Afin d'assister le Secrétaire Exécutif dans la mise en œuvre des missions confiées par les acteurs de la filière, le Conseil Interprofessionnel du Coton souhaite recruter 01 chargé de missions de suivi et contrôle.

OBJECTIFS DU POSTE

L'objectif principal du chargé de mission de suivi et contrôle est d'assister le Secrétaire Exécutif dans le suivi de la campagne et le contrôle des activités.

En d'autres termes :

- Appuyer l'évaluation des demandes d'agrément en réalisant des vérifications sur terrain ;
- Assurer un suivi technique de la mise en œuvre de la campagne et réaliser des visites de recoupement et de contrôles ;
- Participer à la résolution des conflits entre les acteurs,
- Documenter le bilan de campagne.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Sous la direction du Secrétaire Exécutif du Conseil, le chargé de missions de suivi et contrôle a pour attributions, non exhaustives :

a) **En début de campagne :**

- Recueillir auprès des opérateurs cotonniers les informations liées aux prévisions de ces derniers pour la campagne ;
- Appuyer le comité interministériel dans l'évaluation des demandes d'agrément de production :
 - Contrôle du respect par les opérateurs des engagements liés au plan de campagne qu'ils ont formulé : disponibilité des moyens de production, capacité de collecte et égrenage du coton, existence de liste de planteurs avec contrat, existence d'une structure d'encadrement adaptée ;
 - Contrôle de conformité des intrants utilisés avec les réglementations locales et les normes environnementales.
- Elaborer une méthodologie de contrôle et de suivi ;
- Elaborer les tableaux de bords et autres supports nécessaires.

b) **En cours de campagne :**

- Contrôler la mise en œuvre du plan de campagne par les opérateurs, et alerter le conseil en cas de manquements pouvant influencer de manière notable les rendements des producteurs ;
- Vérifier l'effectivité de l'encadrement des planteurs et formuler des recommandations d'amélioration ;
- Mener des enquêtes de recoupement des listes de planteurs fournies par les opérateurs en vue de vérifier les superficies réelles, l'effectif réel de producteurs par opérateur ;
- En collaboration avec l'Assistant Technique qui gère la base de donnée du Conseil, tenir à jour un état des anomalies de la campagne par opérateur, notamment les doublons éventuels, les producteurs fictifs, les engagements non tenus (dotations en intrants...)
- Appuyer les agents de l'Etat concernés dans :
 - Le contrôle de la qualité des intrants fournis aux producteurs : respect des normes, adaptation aux besoins techniques des exploitations...
 - Le suivi des flux physiques : contrôle des transporteurs, de l'origine du coton, des points de collecte, des stocks en brousse et en magasin ;
 - La mise en œuvre des procédures prévues en cas d'infraction constatée.

c) **En fin de campagne :**

- Appuyer le bilan de campagne pour mettre en évidence les bonnes pratiques, les infractions constatées, l'évaluation des acteurs par rapport à leurs engagements respectifs ;
- Formuler des recommandations pour la campagne à venir.

LIVRABLES

Le consultant remettra au Conseil Coton les livrables ci-après :

- 1 mois après la prise de poste :
 - Un document de consolidation des plans de campagnes des opérateurs
 - La méthodologie de suivi-contrôle et des modèles de documents types
 - Un plan de travail annuel standard
- Des rapports mensuels d'avancement des activités ;
- Des rapports semestriels incluant un bilan des 6 derniers mois.

DUREE ET LIEU D'AFFECTATION

Le candidat sélectionné commencera son mandat sous contrat de consultance de 01 an avec le Projet PIC 2 et, sous réserve d'une performance satisfaisante, sera recruté sous contrat CDI par le Conseil Coton par la suite.

Le Consultant sera basé à Tuléar mais se déplacera très fréquemment dans les Zones d'intervention du Conseil.

PROFIL REQUIS

- Au minimum un diplôme BACC + 3 en agriculture ou tout domaine pertinent ;
- Excellente connaissance de la zone d'intervention ;
- Au moins 3 ans d'expérience en gestion et suivi d'exploitation agricole ;

- Intègre et apte à travailler sous pression ;
- Expériences dans le développement rural et connaissance de l'agribusiness ;
- Expérience dans le secteur privé serait un atout ;
- Bonne capacité de communication orale et écrite en français, connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Connaissance des logiciels Word, PowerPoint et Excel ;
- Permis A.